

PROCÈS-VERBAL

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, tenue le 14 décembre 2022 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

Mme Véronique Jacques
M. Paul Audet
Mme Jacqueline Demers

M. Martin Bussières
Mme Samantha Talbot
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-François Roy et Mme Stéphanie Blais, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

2022-12-356 Ouverture de la séance extraordinaire

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance extraordinaire à 18 h 08. Cette séance porte exclusivement sur le budget 2023. Pour la tenue de cette séance, un avis public a été affiché et les élus ont été dûment convoqués, le tout dans les délais prescrits par la loi.

ADOPTÉE.

2022-12-357 Adoption de l'ordre du jour du 14 décembre 2022

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 14 décembre 2022 :

Ouverture de la séance extraordinaire
Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution : Dépôt des prévisions budgétaires 2023
Résolution : Adoption du budget 2023
Résolution : Programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE.

2022-12-358 Adoption des prévisions budgétaires 2023

Il est proposé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement d'adopter le document des prévisions budgétaires détaillées pour 2023, tel que déposé et dont les élus reconnaissent avoir reçu copie.

ADOPTÉE.

2022-12-359 Résolution : Adoption du budget 2023

Il est proposé par Mme Samantha Talbot
Et résolu unanimement d'adopter le budget 2023 ci-dessous.

BUDGET 2023

REVENUS

Taxes foncières à 0,50 \$ / 100 \$ d'évaluation	640 985 \$
Taxes d'ordures, récupération et compost	129 350
Paiement tenant lieu de taxes	26 727
Imposition de droits	44 700
Revenus divers	7 720
Transfert réseau routier	86 756
Autres transferts et compensation	26 305
Appropriation du surplus	32 573
TOTAL DES REVENUS :	995 116 \$

DÉPENSES

Administration générale	321 665 \$
Sécurité publique	182 012
Transport routier	240 570
Hygiène du milieu	123 504
Urbanisme et mise en valeur du territoire	48 085
Loisirs et culture	20 580
Autres frais de financement	1 200
Dépenses en immobilisations	57 500
TOTAL DES DÉPENSES :	995 116 \$

Basé sur l'évaluation imposable au 21 novembre 2022: 128 196 900\$

ADOPTÉE

2022-12-360 Résolution : programme triennal d'immobilisations

Il est proposé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement que le conseil municipal de Sainte-Praxède adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années suivantes :

2023 : Aucune immobilisation
2024: Aucune immobilisation
2025 : Aucune immobilisation

ADOPTÉE.

Questions des personnes présentes

2022-12-361 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par M. Paul Audet
Et résolu unanimement de lever cette séance extraordinaire à
18 h 14.

ADOPTÉE.

Jean-François Roy
Maire
Président d'assemblée

Mme Stéphanie Blais
Directrice générale
Greffière-trésorière

Je, Jean-François Roy, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.